



BRETAGNE SUD HABITAT

056-275600047-20220705-24-DE

Réception par le Préfet : 05-07-2022

Publication le : 05-07-2022

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2022	
En exercice	23	Date de la convocation	10 06 2022
Quorum	16		
Présents	18	N° de la délibération	2. CA 22 06 2022
Représentés	4	Service	Direction générale
Votants	22		

OBJET	Rapport de l'activité du Bureau d'avril à mai 2022
<p>Le 22 juin 2022 à 14h00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis dans les locaux de Morbihan Energies, 27 rue de Luscanen, (Salle Henri LE BRETON), 56000 Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente.</p>	

Délibérations du Conseil d'Administration	
du 22/05/2015	Installation du Conseil d'Administration – élection des membres du Bureau et constitution des commissions

Participants (18) : Mme Marie-Hélène HERRY, Mme Marie-Jo LE BRETON, M. Nicolas JAGOUDET, M. Pierre GUEGAN, Mme Myrienne COCHE, M. David ROBO (ne vote plus à partir de la délibération N°10), Mme Christine LE STRAT, M. Olivier HOUSSAY, M. Marc BOUTRUCHE, Mme Elise DEMAY, M. Jean-Jacques TROMILIN, M. Jérôme PINSARD, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Dominique RIO, M. Hervé JEGO, M. Jean-Noël TEXIER, Mme Cécile FRANCHET, M. Loïc HIRRIEN,

Excusés ayant donné pouvoir (4) : Mme Soizic PERRAULT (pouvoir à Mme Marie-Jo LE BRETON), Mme Stéphanie DOYEN (pouvoir à Mme Marie-Hélène HERRY), Mme Marie-Anne LE BOURLAY (pouvoir à Mme Huguette LE CAHEREC), M. David HADJEB (pouvoir à M. Hervé JEGO).

Excusé (1) : M. Bernard CAUDAL

Vu l'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation définissant les attributions du Bureau d'un Office Public de l'Habitat,

Par délégation du 22 mai 2015, le Conseil a attribué au Bureau les compétences suivantes :

- décider des programmes de réservation foncière, d'aménagement, de construction et de réhabilitation,
- décider des actes de disposition,
- autoriser les emprunts et décider des orientations générales en matière de placement de fonds appartenant à l'office, des opérations utiles à la gestion de la dette et des opérations de gestion de trésorerie (montant de 3 à 5 M€ par opération au maximum),
- autoriser les souscriptions, acquisitions ou cessions de parts sociales ou d'actions en application des articles L. 421-2 et R. 421-3,
- autoriser les transactions,
- approuver chaque année le montant de la part variable de la rémunération attribuée au Directeur général...,
- autoriser, selon le cas, le Président ou le Directeur général à ester en justice, en application des articles R. 421-17 ou R. 421-18 ; toutefois, en cas d'urgence, ou lorsqu'il s'agit d'une action en recouvrement d'une créance, le directeur général peut intenter une action en justice sans cette autorisation. »

Le Bureau rend compte de son activité au Conseil d'administration. Il est rappelé que les décisions du Bureau sont soumises au contrôle de légalité et sont donc transmises au Préfet du Département.

Le rapport annexé présente les dossiers examinés aux Bureaux d'avril et mai 2022. Les procès-verbaux des séances du Bureau sont, par ailleurs, mis à disposition des Administrateurs qui souhaiteraient les consulter, au secrétariat de la Direction générale.

Le Conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représentés, prend acte du rapport présenté en annexe à la présente délibération, relatif à l'activité du Bureau pour la période indiquée.

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général,


 Erwan ROBERT

6, avenue Edgar Degas – CS 62291 – 56008 VANNES CEDEX
 02 97 43 82 19 - Siret 275 600 047 RCS Vannes
 Office public de l'habitat du Morbihan
 Etablissement public à caractère industriel et commercial



BRETAGNE SUD HABITAT

056-275600047-20220705-24-DE

Réception par le Préfet : 05-07-2022

Publication le : 05-07-2022

BUREAU DU 25-04-2022**ORDRE DU JOUR**

N°	Commune – résidence	Désignation	PJ
1 - CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX			
1.	CRAC'H Le Bocéno - Lot 100	Construction de logements locatifs sociaux Autorisation d'exécution d'opération	
2.	CRAC'H Le Bocéno - Lot 101	Construction de logements locatifs sociaux Autorisation d'exécution d'opération	
3.	CREDIN Le Grand Courtil	Construction de logements locatifs sociaux Autorisation d'exécution d'opération	
2 - POLITIQUE DE FIXATION DES LOYERS			
4.	MOUSTOIRAC Centre Bourg	Mise en location de 8 logements - groupe 1350	
5.	PLESCOP Les Jardins de Soazig – Rue Denis Pepin	Mise en location de 16 logements - groupe 1380	
6.	PLOERMEL La Noé Verte	Mise en location de 6 logements - groupe 1378	
3 - OPERATIONS SUR PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL			
7.	CRAC'H Résidence La Mare	Réhabilitation de 8 logements Autorisation d'exécution d'opération	
4 - PRODUCTIONS DIVERSES			
5 - VENTE DE PATRIMOINE			
8.	LOCMINE Résidence ARC EN CIEL	Réajustement des prix de vente du groupe 29	
9.	MUZILLAC Le Bois de Pen Mur	Réajustement des prix de vente du groupe 330	
6 - ACTES FONCIERS			
10.	QUIBERON Les Dunes	Acquisition d'une emprise foncière pour la construction une résidence autonomie	X
11.	PLESCOP ZAC Park Nevez	Concession n°OP160 – Vente d'une emprise foncière	X
12.	LA CHAPELLE CARO Rue des Tilleuls	Groupe 628 – Echanges fonciers sans soulte avec la commune	X
7 - HABITAT SPECIFIQUE			
REPORT	GROIX Résidence Chez Nous	Régularisation du quittancement de l'année 2017	X
13.	ARZON Résidence autonomie	Relogement de 6 pavillons - Prise en compte des frais de déménagement	
8 - CONVENTIONS JURIDIQUES DIVERSES - CONTENTIEUX			
14.	SERENT Résidence Beaumanoir	Proposition de règlement de l'indemnité due à BSH dans le cadre de la procédure contentieuse	
15.	AURAY Contrat de ville	Programme des subventions aux associations	
16.	LANESTER Contrat de Ville	Programmation des subventions aux associations	
17.	Effacement de créances	Effacement de créances suite jugements de PRP (Procédure de Rétablissement Personnel, dettes irrécouvrables et successions déficitaires)	
INFO	MAS GRAND CHAMP	Indemnité protocole transactionnel	

BUREAU DU 23-05-2022

ORDRE DU JOUR

N°	Commune – résidence	Désignation	PJ
1 - CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX			
1.	GUER Les Grandes Pommeries 2	Construction de logements locatifs sociaux : Autorisation d'exécution d'opération	
2 - POLITIQUE DE FIXATION DES LOYERS			
2.	PLOUAY Rue Paul Ihuel	Mise en location du groupe 20-1346 – 9 LLS	
3.	DIVERS	Traitement des prescriptions d'excédents	
3 - OPERATIONS SUR PATRIMOINE LOCATIF SOCIAL			
4 - PRODUCTIONS DIVERSES			
4.	GUER Les Grandes Pommeries 2	Aménagement et vente de 2 lots à bâtir : Autorisation d'exécution d'opération	
REPORT	PLOEMEL ZAC de la Gare – Tranche 3	OP159 – Concession d'aménagement tr 3 : Autorisation d'exécution d'opération	1
5.	LAUZACH ZAC Ar Graell – tranche 3	OP131 - Concession d'aménagement : Autorisation d'exécution d'opération	1
5 - VENTE DE PATRIMOINE			
6.	BRECH La Petite Prairie 1 et 2	Groupes 555 et 654 – Révision des prix suite aux travaux de ravalement	
7.	LOQUELTAS Le Hameau du Loch	Groupe 195 – Autorisation de revente du logement n°28	
REPORT	COLPO Résidence La Pommeraie	Groupe 166 – Réajustement des prix	
REPORT	MUZILLAC Résidence de Pen-Mur	Groupe 330 – Rajustement des prix	
6 - ACTES FONCIERS			
8.	SAINT AVE ZAC de Beausoleil	OP121 – Vente du lot D04 au profit de CEFIM	1
9.	SAINT AVE ZAC de Beausoleil	OP121 – Vente du lot C11 au profit de GIBOIRE	1
10.	BANGOR Les Bruyères	Groupe 380 – Rétrocession d'une bande terrain au profit de la Commune	1
11.	BIGNAN Résidence Tanguy 2	Groupe 656 – Echanges fonciers avec la Commune	1
12.	BRECH « La Petite Prairie » 1 et 2	Groupes 555 et 654 – Rétrocession d'espaces communs à la commune	1
13.	MOUSTOIR AC Résidence Les Alizées	Groupe 812 – Echanges fonciers avec la Commune	1
14.	MOUSTOIR AC Résidence Les Alizées	Groupe 812 – régularisation foncière d'un talus au profit de Mr et Mme FRABOULET	1
15.	MOUSTOIR AC Résidence Les Alizées	Groupe 812 – Régularisation foncière d'un talus au profit de Mme LE MOINE	1
16.	LARMOR PLAGÉ Kerhoas	Groupe 1452 – rétrocession d'une emprise foncière au profit de la Commune	1
17.	PLUMELIN Coët Village	Groupe 1309 – Rétrocession des espaces communs à la Commune	1



7 - HABITAT SPECIFIQUE			
18.	GROIX Résidence Chez Nous	Régularisation du quittancement de l'année 2017	46
8 - CONVENTIONS JURIDIQUES DIVERSES – CONTENTIEUX			
19.	MAURON Aménagement des Halles	Intervention de BSH dans le référé expertise sollicité par le propriétaire riverain de l'opération	47
20.	RESSOURCES HUMAINES	Avenant au contrat de travail et détermination de la part variable de la rémunération du Directeur Général au titre des résultats de l'exercice 2021	48

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général,




Erwan ROBERT